

ENTENTE DE COLLABORATION MULTIPARTITE POUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA

La ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps, a annoncé début juin la signature d'une entente de collaboration entre le ministère du Patrimoine canadien, le Centre national des Arts, le Conseil des Arts du Canada et la Fédération culturelle canadienne-française en faveur du développement culturel et artistique des communautés francophones minoritaires du Canada.

D'une durée de trois ans, cette entente est assortie d'un plan d'action élaboré par la Fédération culturelle canadienne-française autour de plusieurs axes de développement tels que la distribution de produits culturels, la diffusion des arts de la scène et des arts visuels, la consolidation des infrastructures et la promotion. Les organismes fédéraux signataires y consignent des engagements divers : développer davantage des projets prometteurs, assurer la participation des intervenants à l'élaboration de politiques ou encore consentir en principe un appui financier. Ces engagements de principe se chiffrent à ce jour à 1 253 500 \$.

L'entente s'inscrit dans une série de mesures mises en oeuvre par le ministère du Patrimoine canadien dont le mandat est de favoriser la concertation entre les divers intervenants fédéraux et d'assurer la cohérence de leurs interventions à l'endroit des collectivités francophones minoritaires du Canada.

Selon la ministre Copps, « cette initiative témoigne de l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard du développement des communautés francophones du Canada. L'entente comporte des projets concrets qui jettent les bases d'un partenariat fructueux et ouvert entre des organismes fédéraux et les groupes artistiques et culturels canadiens-français ». La ministre a d'ailleurs reconnu l'esprit de collaboration dont ont fait preuve toutes les parties pendant les négociations.

Le directeur et président du Centre national des Arts, M. John Cripton, s'est dit heureux que le Centre s'associe à cette initiative, particulièrement en appuyant un événement important dans le milieu théâtral canadien, Les Quinze jours de la dramaturgie des régions.

Pour sa part, la directrice du Conseil des arts du Canada, Mme Shirley Thomson, a déclaré : « Grâce à l'esprit de collaboration entre des organismes fédéraux et au dynamisme de la communauté artistique, nous avons pu établir un partenariat qui bénéficiera sans aucun doute aux artisans du secteur culturel, mais également à l'ensemble de la société canadienne ».

« Avec le gouvernement canadien, nous venons de nous donner un modèle puissant d'intervention stratégique dans le domaine des arts et de la culture pour le troisième millénaire », a indiqué M. Pierre Pelletier, le président de la Fédération culturelle canadienne-française.

Le financement de cette entente par le ministère du Patrimoine canadien a été prévu dans le budget fédéral déposé en février 1998 et s'inscrit dans le cadre financier déjà en place.